Précaires universitaires

par Antonin Dubois

En Allemagne, le précariat s'impose traditionnellement comme un passage obligé de la carrière académique. Un livre analyse les transformations actuelles du recrutement des jeunes chercheurs outre-Rhin, et les mouvements sociaux qui les accompagnent.

À propos de : Amrei Bahr, Kristin Eichhorn, Sebastian Kubon, *#IchBinHanna. Prekäre Wissenschaft in Deutschland*, Francfort-sur-le-Main, Édition Suhrkamp, 2022, 144 p.

Dans un contexte d’homogénéisation renforcée des systèmes d’enseignement supérieur, la régulation des carrières universitaires s’est imposée comme une question centrale dans les politiques menées depuis la fin du XXe siècle[[1]](#footnote-1). Elle l’est d’autant plus dans un moment d’explosion du nombre d’étudiant·e·s, de baisse des budgets gouvernementaux et d’une incitation à la concurrence scientifique internationale. Plus particulièrement, l’augmentation du nombre et de la variété des statuts d’enseignant·e·s-chercheur·e·s non-titulaires a été au cœur de réformes dans de nombreux pays. L’Allemagne présente un cas stimulant d’analyse des transformations d’accès à la carrière académique, en raison de la précocité des réformes entreprises et de l’institutionnalisation du recours aux contrats à durée déterminée avec un accès restreint à la titularisation. Cette politique est aujourd’hui – difficilement – remise en cause. Une publication récente revient sur les origines et effets de cette précarisation et cherche à proposer des pistes de réforme.

La question de la précarité dans le milieu universitaire allemand est loin d’être une nouveauté. Dans son rapport publié en 1887 à l’issue d’un séjour d’études, Émile Durkheim dénonçait le caractère ploutocratique et antidémocratique de la carrière académique en Allemagne, impropre au régime républicain français alors en pleine entreprise de réforme de son propre système universitaire :

« on comprend sans peine qu’un privat-docent, sans ressources personnelles, risquerait fort de mourir de faim. […] Il en résulte qu’il existe dans les Universités allemandes un véritable prolétariat, et si ces prolétaires d’un nouveau genre ne sont pas plus nombreux, c’est que sauf les jeunes gens de vocation irrésistible et de robuste volonté, on ne se risque guère dans la carrière académique si l’on ne jouit de quelque aisance. […] l’accès de l’enseignement supérieur se trouve ainsi fermé à bien des esprits qui seraient appelés à y réussir, et qu’une sélection ainsi opérée risque fort de ne pas se faire au mieux des intérêts de la science[[2]](#footnote-2) ».

Les *Privatdozenten*, ces enseignants alors uniquement payés par les étudiants qui assistent à leurs cours,cherchent dès avant la Première Guerre mondiale à s’organiser pour améliorer leur condition, sans succès[[3]](#footnote-3).

Il est aujourd’hui commun d’appeler « précaires », plutôt que « prolétaires », de l’enseignement supérieur les doctorant·e·s sans financement et docteur·e·s sans poste. En Allemagne, ce terme désigne souvent plus généralement les membres du « *Mittelbau* », littéralement le « corps intermédiaire » composé du personnel scientifique et enseignant non-titulaire. Une mobilisation inédite de ces précaires a eu lieu en Allemagne à partir de juin 2021. Pas de manifestation massive dans la rue, pas de pétition : cette mobilisation a pris la forme d’une multitude de témoignages et d’échanges sur le réseau social Twitter autour du mot-dièse #IchBinHanna (#JeSuisHanna), complété par #IchBinReyhan, second mot-dièse utilisé pour visibiliser la place des personnes issues de minorités ou de familles immigrées. Plus de 134 000 tweets ont fait usage de #IchBinHanna, entre le premier tweet de Sebastian Kubon le 10 juin et la fin décembre 2021 (graphique p. 12). Le présent livre revient sur cette expérience et sur la réalité de la précarité de la carrière universitaire en Allemagne. Il a été rédigé par trois des coordinateurs de la campagne numérique, S. Kubon, historien, Amrei Bahr, philosophe, et Kristin Eichhorn, spécialiste de littérature allemande moderne. Leurs profils témoignent de la place prépondérante des chercheuses et chercheurs des sciences humaines et sociales et des lettres dans le mouvement, bien que les témoignages provenant des sciences naturelles ne manquent pas.

Les origines des conditions de travail précaires de Hanna et ses pairs

Qui est donc Hanna ? Hanna est d’abord la jeune scientifique héroïne d’une vidéo animée, réalisée par le ministère fédéral de l’Éducation et de la Recherche (*Bundesministerium für Bildung und Forschung*). On la voit « profiter » de la « flexibilité » des contrats à durée déterminée dans l’enseignement supérieur et la recherche (ESR), ce qui lui offrirait la possibilité de gérer sa carrière comme elle l’entend, et, surtout, la conduit à ne pas contribuer à « encombrer » (« *verstopfen* ») les institutions universitaires et scientifiques, c’est-à-dire, du point de vue du ministère, ne pas permettre le renouvellement du personnel en occupant un poste de longue durée voire à durée indéterminée. Au cœur de cette vidéo d’explication infantilisante repose une stratégie de communication du ministère visant à défendre la *Wissenschaftszeitvertragsgesetz* (Loi sur les contrats à durée déterminée dans le domaine scientifique ou WissZeitVG). Entrée en vigueur en 2007, cette loi est de plus en plus critiquée par les chercheur·e·s et universitaires, car elle impose le contrat à durée déterminée comme condition « normale » d’exercice du travail à l’université et dans la recherche publique[[4]](#footnote-4). L’accès à un CDI s’effectue en effet par la voie quasi-exclusive du professorat, associé à une chaire, accessible après le doctorat et l’habilitation à diriger les recherches. Il n’existe pas en Allemagne de statut équivalent à la maîtrise de conférences française, permettant l’accès à un poste de titulaire avec le seul doctorat. C’est cette image idyllique d’une Hana heureuse et dont le bonheur dépend de la flexibilité de son statut, à contre-courant de la réalité des conditions légales d’accès à un poste de titulaire, qui a suscité la mobilisation des chercheurs et chercheuses par contre-identification.

Dès lors, qui sont les vraies Hanna de l’ESR allemand ? À vrai dire, presque tout le monde si l’on s’en tient à une définition large de la précarité en milieu académique, car l’accès à un poste fixe en-dehors de la sacro-sainte chaire reste très limité. Selon une enquête de 2021 financée par le ministère et menée par un « consortium scientifique indépendant[[5]](#footnote-5) », citée dans le livre, 92% des moins de 45 ans n’ayant pas de chaire sont en CDD. Il s’agit de la quatrième enquête du genre sur les « *Nachwuchswissenschaftler\*innen* » – littéralement celles et ceux appartenant à la « relève scientifique » – depuis 2009.

Livre ouvertement engagé pour une réforme profonde du système des carrières universitaires et du travail dans l’ESR, ce petit ouvrage se veut aussi réflexif et analytique. C’est pour cela que le premier chapitre s’intéresse aux conditions historiques légales, administratives et idéologiques de la précarité académique dans la République fédérale. Les auteur·e·s s’appuient sur des discours, lois et résolutions d’institution comme le *Wissenschaftsrat* (Conseil scientifique) fondé en 1957 et la *Hochschulrektorenkonferenz*, équivalent de la Conférence des présidents d’université devenue France Universités en 2022, ainsi que sur deux ouvrages historiques récemment parus permettant de remettre ces questions dans une perspective de longue durée[[6]](#footnote-6). Bahr, Eichhorn et Kubon montrent comment la fluctuation constante du personnel universitaire et scientifique a été imposée comme condition optimale des trois dogmes actuels du management de l’ESR occidental et mondial que sont l’innovation, l’excellence et la concurrence. Dès les années 1960 prime l’idée d’une nécessaire augmentation du personnel enseignant dans les universités, à condition qu’il soit employé à durée déterminée. Cette politique connaît une concrétisation législative décisive en 1985, lorsque le gouvernement de coalition des partis conservateur et libéral, sous le chancelier Helmut Kohl, introduit la « Loi sur les contrats de travail à durée déterminée du personnel scientifique des établissements d’enseignement supérieur et institutions de recherche ». Pendant vingt ans, les amendements et ajouts sont nombreux, à tel point que « la législation était chaotique » (p. 41) mais toujours animée du même esprit. La WissZeitVG de 2007 vient clarifier le cadre légal. Son objectif principal était d’imposer une limite maximale de douze ans d’emploi dans l’ESR à partir du premier contrat (financements exceptionnels et bourses externes exceptés). Sans obtention d’un contrat fixe au bout de ces douze ans, il n’est théoriquement plus possible d’être employé à l’université. Depuis, ce système a été verrouillé par les instances politiques et scientifiques et même défendu par des universitaires titulaires, ce que jugent sévèrement les auteur·e·s. Ces politiques, à la fois précoces par rapport à la France et s’inscrivant dans les mêmes temporalités puisque la « loi Pécresse » relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) date également de 2007, s’intègrent dans un cadre plus large, promu par la Commission Européenne depuis une vingtaine d’années[[7]](#footnote-7).

Une situation critique

Après ce retour historique, les auteur·e·s s’attachent à détailler les principaux effets de ces politiques sur les carrières universitaires des jeunes chercheur·e·s et sur la recherche scientifique dans l’Allemagne d’aujourd’hui.

Bahr, Eichhorn et Kubon soulignent ainsi les limites des principes régissant l’ESR et son mode de régulation. Comment mesurer en LSHS « l’innovation » tant vantée par l’ensemble des réformes et programmes européens et nationaux depuis le processus de Bologne ? Comment expliquer la perpétuation de l’existence de chaires dont les titulaires ne sont plus guère évalués jusqu’à la retraite, dans un contexte de valorisation de la compétition entre chercheur·e·s et de course à l’innovation par l’évaluation permanente, ce qui leur apparaît comme une « énigme à jamais irrésolue » (p. 74) ? De manière plus engagée, les auteur·e·s établissent une liste des effets négatifs de ces politiques de l’ESR, comme la négligence de l’enseignement, dès lors que celui-ci n’entre pas ou très peu dans l’évaluation et l’évolution des carrières, ou le temps passé à rédiger des projets pour obtenir des financements (dont les débouchés apparaissent très aléatoires) plutôt qu’à faire effectivement de la recherche. Ces problématiques sont loin de se limiter à l’ESR allemand, comme le montrent les dispositions de la loi de programmation de la recherche (LPR) de 2020 portée par l’ancienne ministre Frédérique Vidal : accentuation de la concurrence, renforcement des financements sur projets, création de nouveaux contrats de non-titulaires (chaires junior, après les maîtres de conférences contractuels). Il est d’ailleurs regrettable que les auteur·e·s n’aient pas proposé une mise en perspective incluant d’autres pays, tant ce cadre s’est imposé au niveau européen et mondial. Pensons, à titre d’exemple, à la création du Conseil européen de la recherche en 2007, qui ne finance la recherche ou les coopérations universitaires (programme Horizon 2020) que pour des projets à durée fixe.

Bien d’autres thématiques déplorées au fil des pages ne sont pas étrangères à l’ESR français : finir sa thèse (voire, dans le cas allemand, son habilitation) au chômage, avec les aides sociales (Hartz IV) ou avec un travail alimentaire ; le surinvestissement général des enseignant·e·s-chercheur·e·s (rien n’est dit du personnel administratif, sur lequel une enquête reste à mener) conduisant à des *burn-out* de plus en plus courants dans l’espoir d’obtenir un jour un poste fixe ou pour compenser le manque de personnel. Afin de rendre leur plaidoyer plus vivant, Bahr, Eichhorn et Kubon s’appuient sur les témoignages publiés sous le mot-dièse #IchBinHanna. Parmi les « conséquences individuelles » de la précarité universitaire, les auteur·e·s notent que « de nombreuses Hannas font état d’épuisement et de maladies physiques ou psychiques, qui souvent ne sont pas rendues publiques afin d’éviter des préjudices quant à leur maintien dans l’emploi » (p. 83).

Ces conséquences individuelles sont aussi visibles au niveau structurel, comme en témoigne la baisse continue de la proportion de femmes plus l’on monte dans la hiérarchie universitaire. Un développement plus long sur cette féminisation décroissante, accompagné de chiffres différenciés par domaines disciplinaires, et son articulation avec la précarisation de l’emploi académique aurait été bienvenu. Une récente enquête du *Statistisches Bundesamt* (équivalent de l’INSEE) montre que fin 2021, 27% des chaires de l’ensemble des établissements d’enseignement supérieur allemands sont occupées par des femmes (contre 26% l’année précédente), mais que la proportion varie de 15% en ingénierie à 42% en sciences humaines[[8]](#footnote-8). La question de l’employabilité des docteur·e·s en-dehors de l’ESR (p. 91-93) aurait elle aussi bénéficié de comparaisons avec d’autres pays, la situation étant souvent jugée meilleure en Allemagne qu’en France, particulièrement en sciences physiques et naturelles, pour qui les entreprises privées constituent un débouché naturel et valorisé, équivalent à ce qu’il est pour les élèves d’écoles d’ingénieurs en France, mais aussi en sciences humaines et sociales[[9]](#footnote-9).

Des propositions de réforme hésitantes

La forte actualité du thème de la précarité académique a réactivé l’intérêt pour l’étude historique de ce problème, déjà traité par plusieurs travaux dans les années 1980 et 1990[[10]](#footnote-10). Par exemple, un colloque s’est tenu à l’université de Düsseldorf en juin 2022 sur le possible usage transpériodique de l’expression « précarité académique » (qui n’apparaît en allemand que depuis les années 2010), du Moyen Âge tardif à la Seconde Guerre mondiale[[11]](#footnote-11). Si cette expression peut rendre compréhensibles des situations anciennes, qu’il faut s’efforcer de recontextualiser car elles ne disposaient pas toujours d’un vocable propre pour désigner ce problème, elle semble mieux adaptée pour caractériser la période à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, dans une articulation entre développement des systèmes d’enseignement supérieur et du capitalisme.

C’est néanmoins surtout le futur qui occupe Bahr, Eichhorn et Kubon, qui dédient leur dernier chapitre à des propositions de réforme, en premier lieu pour mettre fin au contrat à durée déterminée comme marqueur du statut « ordinaire » des universitaires et à la domination du système de chaire. Les auteur·e·s affichent un certain optimisme quant à la possibilité « d’élaborer une réforme globale et de mobiliser un large soutien pour sa mise en œuvre, grâce à l’expertise et à un grand sens de la diplomatie » (p. 109). Pour autant, on est frappé par l’absence de toute réflexion sur d’autres formes de mobilisation collective par-delà les réseaux sociaux et sur les modalités concrètes tant politiques qu’universitaires de réalisation de cette réforme. Les appels à l’action ne manquent pas (p. 114-115), mais rien n’est dit sur de possibles actions de lobbying au niveau fédéral ou la coordination de mouvements locaux pourtant déjà partiellement entreprise[[12]](#footnote-12) afin de créer un rapport de force, sur les formes d’expression de ce rapport de force (telles que l’on peut les connaître dans d’autres pays : grève, manifestation, occupation des bâtiments), sur l’implication éventuelle des étudiant·e·s ou encore sur les relais au sein des partis politiques. De même, l’articulation entre État fédéral et *Länder*, qui ont la compétence en matière de politique éducative dans le cadre fixé nationalement, n’apparaît que très marginalement dans leurs réflexions. Le passage qui y est consacré présente d’ailleurs plutôt la situation actuelle, en raison de la fin d’une coordination-cadre en 2015, qu’il ne formule des pistes de réforme (p. 109-111).

Ce chapitre reste donc malheureusement vague, même dans ses deux dernières pages où sont détaillés quatre piliers de la réforme souhaitée par les trois auteur·e·s : 1) une réforme des emplois doctoraux avec obligation de contrats à temps plein ; 2) le remplacement du système de chaire, vertical et mandarinal, par un système plus collégial avec une variété de statuts de titulaires pouvant tous peser dans les décisions ; 3) une nouvelle définition des critères d’excellence scientifique (rien n’est dit de ce à quoi ils ressembleraient) ; 4) un financement public stable directement destiné à la recherche scientifique.

Plus d’un an après le premier tweet #IchBinHanna, rien n’a encore changé pour les chercheuses et chercheurs non-titulaires. Pourtant, la mobilisation de juin 2021 avait suscité un débat parlementaire, que la ministre fédérale conservatrice, Anja Karliczek, avait expédié en prétextant qu’en raison de la pandémie de Covid-19 « il ne se passe absolument rien en ce moment dans les universités[[13]](#footnote-13) », redoublant à cette occasion les critiques à son encontre. Les ambitions affichées dans leur contrat de coalition par les partis social-démocrate, écologiste et libéral arrivés au pouvoir après les élections législatives de septembre 2021 ont pu rapidement sembler déçues, dans la mesure où le ministère fédéral est revenu à Bettina Stark-Watzinger, membre du parti libéral, plus connu pour ses prises de position en faveur de coupes budgétaires dans l’enseignement supérieur et la recherche que pour une amélioration des conditions du travail scientifique. De fait, en juillet 2022, la ministre a annulé le versement de sommes dues à des projets de recherche déjà financés et parfois même déjà engagés, relançant le débat sur la primauté accordée aux financements sur projet plutôt qu’à un financement pérenne de la recherche et conduisant de nombreux universitaires à dénoncer publiquement la ministre[[14]](#footnote-14). Au même moment, les président·e·s d’université ont, dans une déclaration commune, proposé de réduire la durée maximale de l’employabilité en doctorat et post-doctorat sur contrat à durée déterminée à dix ans, au lieu de douze, ce qui a suscité une vague d’indignation et de critiques[[15]](#footnote-15). La hausse-surprise du budget du ministère fédéral de l’Éducation et de la Recherche de 891 millions d’euros (portant le total à 21,46 milliards d’euros) décidée en novembre 2022 pour l’année 2023 a été saluée, mais ne peut être interprétée comme un changement de politique par la « coalition feu tricolore » en ce qui concerne la création de postes pérennes dans l’ESR, puisque la quasi-totalité de cette somme est destinée à des aides aux étudiant·e·s et élèves d’écoles supérieures spécialisées ou en apprentissage[[16]](#footnote-16).

L’interrogation sur les possibilités qu’ont universitaires, personnel administratif et étudiant·e·s à défendre leurs conditions de travail et d’études mobilise des militant·e·s en France, en Grande-Bretagne ou en Espagne[[17]](#footnote-17). La dégradation des conditions statutaires et de travail découle dans tous ces pays de politiques similaires, coordonnées dans une grande partie au niveau européen, et que l’Allemagne, on l’a vu, a adoptées précocement. En fin de compte, *#IchBinHanna* est un livre plus convaincant dans sa dimension explicative de la situation actuelle de la précarité académique que dans sa réflexion militante pour une réforme de l’enseignement supérieur et de la recherche. Amrei Bahr, Kristin Eichhorn et Sebastian Kubon, comme d’autres, laissent ainsi (trop) ouverte la question d’une réelle concertation de la communauté universitaire et scientifique allemande sur sa capacité d’action dans le but de transformer profondément ses conditions de travail.

Publié dans laviedesidees.fr, le 3 janvier 2023

1. Cf. par exemple Darla K. Deardoff *et al.* (dir.), *The SAGE Handbook of International Higher Education*, Thousand Oaks, SAGE Publishing, 2012. [↑](#footnote-ref-1)
2. Émile Durkheim, « La philosophie dans les universités allemandes », *Revue internationale de l’enseignement*, vol. 13, n° 4, avril 1887, p. 319 ([en ligne](https://education.persee.fr/doc/revin_1775-6014_1887_num_13_1_2184)). [↑](#footnote-ref-2)
3. Rüdiger vom Bruch, « Universitätsreform als soziale Bewegung. Zur Nichtordinarienfrage im späten deutschen Kaiserreich », *in* Id., *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, p. 186-204. Voir en français de manière plus sommaire Franz Schultheis, « Un inconscient universitaire fait homme : le Privatdozent », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 135, 2000, p. 58-62 ([en ligne](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2000_num_135_1_2701?q=schultheis+inconscient)). [↑](#footnote-ref-3)
4. Face à la polémique, le ministère a retiré la vidéo de son site Internet en juin 2021, mais elle a été mise en ligne sur YouTube sous le titre « Ich bin Hanna » : <https://www.youtube.com/watch?v=PIq5GlY4h4E>. [↑](#footnote-ref-4)
5. Toutes les traductions sont de l’auteur. L’enquête et des informations sur son déroulement sont accessibles en ligne : <https://www.buwin.de/>. [↑](#footnote-ref-5)
6. Il s’agit de deux thèses issues d’un projet sur la concurrence entre universités : Fabian Waßer, *Von der „Universitätsfabrick“ zur „Entrepreneurial University“. Konkurrenz unter deutschen Universitäten von der Spätaufklärung bis in die 1980er Jahre*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2020 (entre le milieu du XVIIIe siècle et les années 1980) ; Alexander Mayer, *Universitäten im Wettbewerb. Deutschland von den 1980er Jahren bis zur Exzellenzinitiative*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2019 (des années 1980 jusque vers 2010). [↑](#footnote-ref-6)
7. Pour des perspectives comparées et européennes, on pourra se reporter à Michèle Monte et Sylvianne Rémi-Giraud (dir.), « Les discours sur l’enseignement supérieur et la recherche », *Mots. Les langages du politique*, n° 102, 2013 ; Dorota Dakowska, « Créer des experts à son image. La Commission européenne et les politiques de l’enseignement supérieur », *Politix*, n° 130, 2020, p. 137-164. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les données sont disponibles sur le site du *Statistisches Bundesamt* ([en ligne](https://www.destatis.de/DE/Themen/Gesellschaft-Umwelt/Bildung-Forschung-Kultur/Hochschulen/_inhalt.html#sprg596530)). [↑](#footnote-ref-8)
9. Perline Demange, « Comparatif du statut des chercheurs en France et en Allemagne dans la recherche publique », Service scientifique de l’Ambassade de France à Berlin, juillet 2018, p. 7-8 ([en ligne](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjywZPw56L6AhVVPuwKHUrzDaMQFnoECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.science-allemagne.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F2018%2F09%2FComparaison_FA_Statut_Chercheurs_2018.pdf&usg=AOvVaw1_ogkgwVi6D8z_jx2u0M12)). [↑](#footnote-ref-9)
10. Voir Hartmut Titze, *Der Akademikerzyklus. Historische Untersuchungen über die Wiederkehr von Überfüllung und Mangel in akademischen Karrieren*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1990 et en français son article « Expansion universitaire et sélection scolaire : bilan d’une controverse biséculaire », *Histoire de l’éducation*, n° 62, 1994, p. 31-54 ([en ligne](https://www.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1994_num_62_1_2732)). [↑](#footnote-ref-10)
11. Le programme est accessible [en ligne](https://www.geschichte.hhu.de/abteilungen/lehrstuhl-fuer-geschichte-der-fruehen-neuzeit/forschung/die-schattenseite-der-universitaet). [↑](#footnote-ref-11)
12. Comme le Réseau pour de bonnes conditions de travail dans la science (*Netzwerk für gute Arbeit in der Wissenschaft*) : <https://mittelbau.net/>. [↑](#footnote-ref-12)
13. Citée dans *Tagesspiegel*, 25 juin 2021 ([en ligne](https://www.tagesspiegel.de/wissen/damit-hanna-bleiben-kann-6857116.html)). [↑](#footnote-ref-13)
14. *Tagesspiegel*, 13 juillet 2022 ([en ligne](https://www.tagesspiegel.de/wissen/scharfe-kritik-an-stark-watzinger-von-forschenden-4347790.html)). [↑](#footnote-ref-14)
15. <https://mittelbau.net/forderungen-zur-novellierung-des-wisszeitvg/>. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Forschung & Lehre*, 11 novembre 2022 ([en ligne](https://www.forschung-und-lehre.de/politik/bmbf-etat-fuer-2023-gestiegen-5159)). [↑](#footnote-ref-16)
17. Jennifer Simoes, « L’université peut-elle se soulever ? », *Rapports de force*, 25 octobre 2022 ([en ligne](https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/luniversite-peut-elle-se-soulever-102514971)) ; Marie Montagnon, « Résister à l’université néolibérale en Espagne. Entretien avec Javier García Fernández », *Mouvements*, n° 107, 2021, p. 74-82 ; Heather Connolly, « Why UK universities are going on strike », *The Conversation*, 22 novembre 2022 ([en ligne](https://theconversation.com/why-uk-universities-are-going-on-strike-195073)). [↑](#footnote-ref-17)